

des personnes que nous aidons par l'assurance-chômage. . .

**Mme Campbell (South West Nova):** La population ne veut plus entendre cette rengaine. Elle attend des gestes concrets.

**Mme McDougall:** Peut-être, la députée voudra-t-elle écouter la réponse.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Le ministre.

**Mme McDougall:** Monsieur le Président, les gens que nous écoutons sont ceux que nous aidons au moyen de l'assurance-chômage dans nos bureaux répartis dans tout le Canada. Ces gens nous disent qu'ils se sentent incapables de décrocher les emplois disponibles parce qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires. C'est là toute l'importance du projet de loi car il permettra à ces travailleurs d'acquérir les compétences nécessaires.

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser à la même ministre. Je veux dire à la ministre, en toute sincérité, que les habitants du Canada atlantique ne veulent plus de sondages, qu'ils ne veulent pas de ses expériences personnelles, qu'ils ne veulent pas des statistiques de Statistique Canada. Ce qu'ils veulent, c'est des emplois! C'est cela qu'ils veulent.

Maintenant, étant donné que la ministre a admis qu'il n'y a pas de nouveaux emplois à Terre-Neuve ni en Nouvelle-Écosse et qu'il n'y a aucune infrastructure industrielle là-bas, va-t-elle enfin accepter de retirer le projet de loi C-21 au lieu d'aggraver une situation déjà déplorable?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le député me cite de façon inexacte juste sous mes yeux. Permettez-moi de lui signaler que, en 1989, plus de 8 000 emplois ont été créés à Terre-Neuve à l'extérieur de la région métropolitaine de St. John's. Cela est vrai dans toutes les régions du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**Mme McDougall:** Les travailleurs canadiens ne veulent plus entendre de plaintes au sujet de ce projet de loi parce qu'ils savent qu'il leur donnera la formation et les compétences dont ils ont besoin, sans parler des autres avantages prévus dans cette mesure législative, notamment les prestations parentales que les Canadiennes attendent et les prestations à l'intention des personnes de 65 ans et plus.

### Questions orales

Toutes ces dispositions sont dans ce projet de loi, et je suis surprise que le député n'ait pas honte de ne pas leur accorder de l'importance.

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse à la même ministre. Les Terre-Neuviens sont sur le qui-vive. Ils craignent vraiment que la fermeture des usines de conditionnement du poisson et la réduction des quotas ne jettent sur le pavé 4 000 travailleurs de plus.

La ministre n'admettra-t-elle pas qu'en fait, le taux de chômage est élevé à Terre-Neuve et que ces gens ne se trouveront pas de nouveaux emplois? Ne pense-t-elle pas que la mise en oeuvre du projet de loi C-21, les modifications de la Loi sur l'assurance-chômage, aggravera une situation déjà alarmante? Ne suivra-t-elle pas les conseils—oserai-je le dire—de l'autre endroit et ne retirera-t-elle pas le projet de loi?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Non, monsieur le Président, je puis assurer au député que je ne retirerai pas le projet de loi. Le député néglige de remarquer que ce projet de loi répond aux besoins des régions où le chômage est très aigu.

On n'appliquera plus de pénalité aux saisonniers qui travaillent dans l'industrie halieutique et qui sont des réitérants. Cette mesure sera avantageuse aux Terre-Neuviens, qui éprouvent actuellement des difficultés. Elle le sera aussi du point de vue de la formation et du développement régional, qui vont de pair. L'un ne va pas sans l'autre.

C'est un fait que reconnaît le gouvernement, mais qui échappe aux néo-démocrates.

\* \* \*

### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je pose ma question au ministre d'État chargé des Finances.

L'électricité est essentielle, car elle a un nombre illimité d'usages et d'usagers. La municipalité de Nepean a envoyé au ministre une résolution dans laquelle elle dépeint les conséquences désastreuses que l'application de la TPS à l'électricité aurait pour les pauvres, l'industrie et l'économie.

Taxer l'électricité étant contraire à la politique avouée du gouvernement qui est d'exempter les services municipaux ordinaires, comment le ministre justifie-t-il une taxe sur ce service essentiel? Est-ce encore un autre coup porté aux pauvres du Canada?